



DIRECTION GENERALE DES ENTREPRISES

Invitation presse

Invitation presse

www.entreprises.gouv.fr

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 12 janvier 2016

Présentation de l'étude « Usages novateurs de la voiture et nouvelles mobilités » le 15 janvier 2016 à Bercy

À l'occasion des 10 ans du Pipame, la Direction générale des entreprises organise un séminaire de présentation de l'étude « Usages novateurs de la voiture et nouvelles mobilités »

le

15 janvier 2016, de 9h00 à 12h30

Centre Pierre Mendès France, 139 rue de Bercy, 75012, Paris

De nouveaux usages de la voiture se développent (autopartage, covoiturage...), fondés sur l'utilisation plutôt que sur la propriété du véhicule. Portés par les technologies du numérique, ces nouveaux services sont susceptibles de transformer profondément les pratiques de mobilité, tout en modifiant les rapports entre les acteurs – nouveaux et traditionnels – qui contribuent à les mettre en œuvre. Conscients de tels enjeux, la direction générale des Entreprises et le Commissariat général au Développement durable ont lancé l'étude « Usages novateurs de la voiture et nouvelles mobilités ». L'étude dresse un état des lieux des nouveaux usages de la voiture et explore les conditions et les conséquences d'un développement à grande échelle des offres qui les sous-tendent.

Le séminaire du 15 janvier sera également l'occasion de faire le point sur les connaissances en matière d'économie collaborative en lien avec les nouvelles mobilités et d'échanger sur ces sujets autour de deux tables rondes :

- Quelles synergies entre acteurs traditionnels et acteurs du numérique ?
- Quelles réponses pour les territoires ?

[Voir le programme complet de l'événement](#)

La presse est invitée à suivre l'ensemble des débats. Merci de bien vouloir confirmer votre participation à l'adresse suivante : dge.communication@finances.gouv.fr.



Sous l'autorité du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 500 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

Contacts Presse : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Alexandra Chapon - 01 79 84 30 58